

12-12-17

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 17 décembre 2012, à 19 h 28, au local B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du conseil des commissaires :

M. Steeve Boucher
M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M^{me} Marie-Claude Hamel
M. Dany Landry
M^{me} Lise Lévesque
M^{me} Pauline Michaud
M. Sylvain Pleau
M. Alain Rioux

De même que :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

Katie Bérubé, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Le président ouvre la séance.

12-12-17-4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**12-12-17-5 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2012 : APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-12-17-6 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

 PRÉSIDENT

 SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2012

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

12-12-17-4

Adoption de l'ordre du jour

Décision

12-12-17-5

Procès-verbal de la séance ordinaire du
22 octobre 2012 : Approbation et suivis

12-12-17-6

Levée de la séance